

Le directeur de la CNAM Nicolas Revel présente aux organisations syndicales :

PREMIER BILAN DE CONTACT TRACING

Le Contact tracing se traduit par une charge moindre que celle attendue. Sont dénombrés 600 à 800 nouveaux cas journaliers.

Chaque patient "0" indique avoir été en contact rapproché avec moins de 3 personnes, ce qui est loin des 20 contacts estimés.

Il est constaté un net ralentissement de la circulation virale du Covid avec moins de cas et donc moins de tests à effectuer.

Le directeur de la CNAM souligne que c'est plutôt une bonne nouvelle !

Il faut garder à l'esprit que la circulation virale peut donner une impression de ralentissement de par un nombre de cas de patients asymptomatiques qui n'iraient pas consulter un médecin, ne se sachant pas infectés.

Il faut attendre encore et analyser l'évolution dans les semaines à venir.

De plus, **y aura t'il un rebond de l'épidémie à l'automne ?**

Actuellement, les équipes des brigades peuvent assumer pleinement leur mission. Les cas sont bien traités et l' Assurance Maladie a démontré sa capacité à faire en venant en soutien des ARS.

Les impacts économiques et sociaux sont et vont être très importants. C'est pour cela qu'il faudra être prêt si le virus s'intensifiait à nouveau afin d'éviter une nouvelle période de confinement

POINT COVID DANS LES UGECAM

L'évolution de l'épidémie sur forme sévère se traduit par une **baisse de patients Covid-19 en Ugecam :**

- 463 patients admis le 12 mai
- 309 patients admis le 20 mai

Le nombre de patients décédés était de 48 le 12 mai et de **51 le 20 mai.**

Le nombre de Collaborateurs atteints du Covid-19 baisse :

- 249 le 5 mai
- 215 le 12 mai
- 171 le 20 mai

Aucun collaborateur n'est décédé du Covid-19.

POINT ACTIVITÉ ASSURANCE MALADIE

La phase de reprise d'activité est en cours. L'activité reste sous tension, notamment sur les IJ.

Les arrêts de travail ont été multipliés par deux avec un fort impact des arrêts dérogatoires qui ont entraîné une importante charge de travail.

Sur le traitement des mails, la situation s'améliore pour le niveau 1. Par contre, **c'est plus compliqué pour le niveau 2.**

Des moyens supplémentaires sur les PFS devraient permettre une amélioration du taux de décroché qui est passé de 50% à 70%. Ainsi, l'embauche d'intérimaires pour la nouvelle ligne téléphonique d'information et d'orientation des assurés pourra aider sur l'activité téléphonique du 3646.

LES QUESTIONS ET DEMANDES CFDT

En annexe à ce Flash Info nos questions et demandes écrites.

la CFDT a rappelé au directeur de la CNAM, attendre des réponses écrites :

- aux questions des précédentes réunions nationales,
- aux questions adressées pour cette réunion et restées sans réponses.

RÉPONSES DU DIRECTEUR DE LA CNAM A UNE PARTIE DES QUESTIONS

SUR LES BRIGADES COVID

Quand un pays traverse une crise comme celle-là, et que les pouvoirs publics estiment que seule l'Assurance Maladie peut assurer cette mission, il fallait répondre présent. Il rappelle que le conseil de la CNAM a soutenu cette mission.

Effectivement, **l'activité est plus faible qu'estimée**. Par contre, dans certains départements, **il est constaté un peu plus de pression sur les collaborateurs quand présence de clusters sur le territoire**.

Sur une alerte d'un manque d'entraide entre les différents échelons et sur la mobilisation quant à la présence de clusters en Ile de France : il va vérifier.

Sur une alerte d'un nombre insuffisant d'outils pour assurer cette mission, il va également vérifier.

Sur le secret médical, la lettre de mission de chaque collaborateur le prévoit.

Sur la préconisation de privilégier le volontariat du collaborateur pour participer à cette mission : il maintient sa position et va vérifier si, effectivement certains organismes n'en ont pas du tout tenu compte.

Sur les astreintes : il confirme que des instructions vont être données au réseau. Il lui semble plus pertinent de mettre en place un système d'astreinte adapté à la situation actuelle d'activité des brigades.

Sur le personnel des plateformes téléphoniques du 3646, le directeur confirme qu'il ne souhaite pas qu'ils soit mobilisé sur les brigades Covid.



COMMENTAIRE CFDT

Concernant les brigades Covid, la CFDT insiste sur l'importance du volontariat, d'autant que l'activité n'a pas atteint le niveau estimé ce qui doit permettre de revoir le calibrage des effectifs.

Sur les astreintes, la CFDT souhaite également qu'elles reposent sur des droits identiques pour tous les salariés en activité dans ces brigades. La CFDT y veillera.

La CFDT attend encore des réponses aux questions écrites sur les brigades Covid pour lesquelles le directeur de la CNAM n'a pas pu répondre lors de cette réunion.

NOUVELLE LIGNE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION AU SERVICE DES ASSURÉS À COMPTER DU 25 MAI 2020 :

Elle existe depuis le 15 mars, ce numéro avait été ouvert mais avait reçu peu d'appels.

Dans la phase de déconfinement : **les pouvoirs publics ont demandé que ce numéro soit accessible directement par des assurés, médecins et pharmaciens**. Ce sera donc un numéro d'appel plus exposé au grand public. Il s'agit du prolongement d'un dispositif existant avec une demande de moyens supplémentaires. L'Assurance Maladie a acquis des matériels avec possibilité de recruter 800 intérimaires.

Dans l'urgence et pour la durée de la mission (limitée et exceptionnelle), seul l'intérim était le choix possible. Il se peut qu'on n'ait pas besoin des 800 intérimaires pour ce nouveau numéro d'appel et donc ce renfort peut basculer en partie sur le 3646 permettant de remonter le taux de décroché (depuis leur prise de fonction, c'est le constat qui est fait).

Il confirme que le système d'entraide entre plateforme de service qui avait été mis en place est supprimé. Il indique qu'un accompagnement est prévu pour rappeler ce que ce changement va entraîner sur les plateaux.

PRIME AUX SOIGNANTS DES UGECAM

Le directeur de la CNAM a indiqué que son principe était acté pour les établissements de santé et médico-sociaux. Par contre les modalités d'attribution sont en attente de réponse des pouvoirs publics. Il souhaite que les ajustements demandés par les pouvoirs publics restent à la marge. Par contre, il assure la garantie d'une dotation des tutelles pour l'attribution de cette prime.

PRIME POUR LES ORGANISMES DU RÉGIME GÉNÉRAL

Le directeur de la CNAM confirme que **les branches du régime général seraient intégrées dans le dispositif de prime annoncé par les pouvoirs publics pour la fonction publique**. Les discussions sont en cours entre les caisses nationales et la DSS (Direction de la Sécurité Sociale). Cette prime dont les bénéficiaires ne sont donc toujours pas déterminés, pourrait être versée courant de l'été.

COMMENTAIRE CFDT

La CFDT considère que **l'attribution d'une prime doit être négociée avec les organisations syndicales et bénéficier à tous les salariés du régime général. Maintenant, il est plus que temps que l'employeur se positionne !**

LES ACCUEILS PHYSIQUES:

Le directeur de la CNAM insiste sur le **fait que les organismes doivent tendre vers une reprise normale de cette activité**. Bien entendu, la gestion de la transition doit se faire en appliquant toutes les mesures de protection.

Les publics de l'Assurance Maladie ont besoin de retrouver un accueil physique, sachant que **la première urgence pour les organismes est la reprise des accueils physiques sur Rendez-Vous**.

COMMENTAIRE CFDT

Concernant les accueils, la CFDT considère qu'ils ne peuvent et ne pourront ouvrir que, si et seulement si, les mesures de protection pour la santé et la sécurité des salariés et des assurés sont garanties. Les équipes locales CFDT sont en alerte sur le sujet !

LIVRAISON DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION :

Concernant les masques, le directeur de la CNAM reconnaît qu'ils n'ont reçu que 40.000 masques grand public et 50.000 à usage unique. Il y a des problèmes de retard de livraison avec le fournisseur. 120.000 masques grand public supplémentaires devraient être livrés début juin. Sur la demande de remboursement d'achat direct de masques par les salariés, ce n'est pas envisagé.

Concernant les accueils physique, il indique qu'il y a également des retards de livraison sur les commandes de plexiglas.

DIALOGUE SOCIAL LOCAL

Le directeur de la CNAM fera un rappel au réseau sur la liberté de déplacement des élus dans leur organisme.

CHARTE DE RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE

Pour le directeur de la CNAM, ce qui compte **c'est de diffuser les bonnes informations aux salariés relatives aux mesures de sécurité** mises en place dans leurs organismes. Il n'insistera pas sur la signature de cette dernière.

COMMENTAIRE CFDT

La CFDT rappelle que la charte ne dédouane pas l'employeur de sa responsabilité de protection des salariés.

RENONCEMENT AUX SOINS :

Le directeur de la CNAM indique qu'**on s'achemine vers une reprise des activités PFIDASS ainsi que celles des Centres de santé d'examen.**

En effet, il est indispensable que les assurés reviennent, tout en précisant que les salariés doivent aussi bénéficier d'équipements de protection.

COMMENTAIRE CFDT

La CFDT ne peut que confirmer qu'il faut redonner les moyens d'une reprise rapide mais toujours avec la garantie de la protection de la santé et sécurité des salariés.

INFO CFDT

Depuis le début du confinement, la CFDT revendique la gratuité des numéros d'appels de l'Assurance Maladie. C'est obtenu : début juillet, **plus aucun numéro d'appel de l'Assurance Maladie ne sera surtaxé** : 3646 (assurés), 3608 (Professionnels de santé), 3679 (Employeurs).

**Rendez-vous pour la
prochaine INC
le 10 juillet 2020**



**Flashez pour
plus d'info CFDT**

Fédération CFDT PSTE
PROTECTION SOCIALE
TRAVAIL ET EMPLOI



**Pour nous
rejoindre
Flashez le
code**

